

HUBERDEAU



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'HUBERDEAU
MRC DES LAURENTIDES

À la session régulière du Conseil de la municipalité d'Huberdeau tenue le 8e jour du mois de mars 2016 à 19hres au 101, rue du Pont, Huberdeau. À laquelle est présente madame Évelyne Charbonneau, mairesse et les conseillers (ères) messieurs Louis Laurier, Gabriel Dagenais, Jean-François Perrier, mesdames Julie Thibodeau, Émile Martel et Danielle Hébert.

Formant tous quorum sous la présidence de madame Évelyne Charbonneau, mairesse.

Madame Karine Maurice-Trudel, directrice générale/secrétaire-trésorière adjointe, est aussi présente.

OUVERTURE DE LA SESSION

Madame Évelyne Charbonneau, mairesse, constate le quorum à 19h00, déclare la séance ouverte et soumet l'ordre du jour aux membres du conseil.

Ouverture de la session.

- 1) Adoption de l'ordre du jour.
- 2) Ratification des procès-verbaux de la session ordinaire du 9 février 2016.
- 3) Ratification des déboursés.

AFFAIRES COMMENCÉES :

- 4) Appel d'offres chlorure de calcium.
- 5) Pacte rural municipal/travaux toilette patinoire.

AFFAIRES NOUVELLES :

- 6) Correspondance.
 - Rapport Sûreté du Québec janvier 2016.
- 7) Renouvellement de l'adhésion à l'organisme de bassins versants des rivières (RPNS) Rouge Petite Nation Saumon, 100\$.
- 8) Autorisation de participation à la journée d'information et de sensibilisation sur les milieux humides
- 9) Inscription formation RCR pour 3 pompiers le 12 mars (75\$ personnes).
- 10) Demande d'autorisation du Centre Jeunesse pour circuler sur notre territoire le 2 juin dans le cadre de la randonnée à Vélo « une route sans fin ».
- 11) Appui à la Société canadienne du cancer – Mois de la jonquille (avril).
- 12) Demande de subvention / programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM).
- 13) Reddition de comptes 2015 / programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.
- 14) Octroi d'un mandat au vérificateur pour la reddition de comptes relative au programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.
- 15) Demande d'entraide automatique avec la Ville de Mont-Tremblant, service incendie.
- 16) Autorisation de signature du protocole d'entente avec la Sûreté du Québec, concernant la vérification des antécédents criminels.
- 17) Adhésion de la MRC des Laurentides à l'entente concernant la cour municipale commune de Sainte-Agathe-des-Monts.
- 18) Rencontre bibliothèque le 14 mars à Ste-Agathe-des-Monts.
- 19) Bibliothèque école Arc-en-Ciel.
- 20) Dépôt du rapport trimestriel.
- 21) Sauvegarde du patrimoine de l'église.
- 22) Nomination et radiations de pompiers.

- 23) Fondation Tremblant.
- 24) Varia : a) Dépôt du bulletin des Fleurons du Québec par Yvan Yelle.
 - b) Information bibliothèque.
 - c) Camp de jour
 - d) Remerciements
 - e) Bulletin municipal mars 2016 « mea culpa »
- 25) Période de questions.
- 26) Levée de la session.

RÉSOLUTION 39-16
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Louis Laurier et résolu;

Que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié, ajout des sujets d) et e) au point varia.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 40-16
RATIFICATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE DU 9 FÉVRIER 2016

Il est proposé par madame la conseillère Danielle Hébert et résolu;

Que la secrétaire soit exempte de la lecture du procès-verbal de la session ordinaire du 9 février 2016, les membres du conseil déclarant en avoir pris connaissance et renonçant à la lecture.

De plus que le procès-verbal du 9 février soit adopté tel que rédigé.

Résolutions 26-16 à 38-16 inclusivement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 41-16
RATIFICATION DES DÉBOURSÉS

La secrétaire soumet au conseil pour examen et considération les comptes suivants :

Chèques numéro 7168 à 7218 inclusivement, pour un montant de 84 973.59 \$ et des comptes à payer au 08/03/2016 au montant de 6 335.10 \$, ainsi que les chèques de salaire numéro 3350 à 3397 inclusivement pour un montant de 17 155.78 \$.

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Francois Perrier et résolu.

Que le conseil ratifie les déboursés tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

Je soussignée, certifie qu'il y a des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut décrites ont été projetées.

Karine Maurice-Trudel
Directrice générale/secrétaire-trésorière adjointe.

RÉSOLUTION 42-16**APPEL D'OFFRES SUR INVITATION ACHAT DE CHLORURE DE CALCIUM**

ATTENDU QUE des invitations écrites ont été faites auprès de 3 fournisseurs pour l'achat de 10 ballots d'abats poussière (chlorure de calcium);

ATTENDU QUE nous avons reçu 3 soumissions suite à cette demande;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Gabriel Dagenais et résolu.

Que le conseil autorise l'achat de 10 ballots de 1 000kg de chlorure de calcium de Sel Warwick au coût de 6 693.90\$ plus taxes (livré à Huberdeau), ce soumissionnaire ayant soumis le prix le plus bas.

Soumissionnaires	Prix du ballot	Total sans taxes
Calclo	710.00\$	7 100.00\$
Sel Warwick	669.39\$	6 693.90\$
Somavrac	701.00\$	7 010.00\$

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 43-16**TRAVAUX PACTE RURAL TOILETTE/PORTE**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Francois Perrier et résolu.

Que le conseil autorise Serrurier Magic à effectuer l'installation d'une nouvelle porte d'accès avec contrôle d'accès automatique (minuterie) à la cabane à patin, selon la soumission reçue en date du 5 février 2016 au coût de 2 685\$ plus taxes

Que le conseil autorise également le directeur des travaux publics à effectuer ou à faire effectuer les travaux d'aménagement d'une toilette devant servir aux usagers de la patinoire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 44-16**RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION À L'ORGANISME DES BASSINS VERSANTS DES RIVIÈRES (RPNS)**

Il est proposé par madame la conseillère Julie Thibodeau et résolu.

Qu'autorisation est donnée à la directrice de renouveler l'adhésion de la municipalité à l'organisme des bassins versants des rivières (RPNS) pour l'année 2016 au coût de 100\$.

Que monsieur Gabriel Dagenais soit nommé pour représenter notre municipalité auprès de cet organisme.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 45-16**AUTORISATION DE PARTICIPATION À LA JOURNÉE D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION SUR LES MILIEUX HUMIDES**

Il est proposé par monsieur le conseiller Louis Laurier et résolu.

Que monsieur Gabriel Dagenais est autorisé à participer à la journée d'information et de sensibilisation sur les milieux humides qui aura lieu mardi le 15 mars 2016 à Saint-André-Avellin, les frais de déplacement sont remboursables sur présentations de pièces justificatives.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 46-16
INSCRIPTION FORMATION RCR POUR 3 POMPIERS

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Francois Perrier et résolu.

Que le conseil autorise l'inscription de Luc Provost, William Trudel Miller et Évelyne Charbonneau, pompiers, à la formation RCR qui aura lieu le 12 mars 2016 au coût de 75\$ par participant.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 47-16
DEMANDE D'AUTORISATION DU CENTRE JEUNESSE DES LAURENTIDES
/ RANDONNÉE DE VÉLO « UNE ROUTE SANS FIN »

ATTENDU QUE le Centre jeunesse des Laurentides a fait parvenir une demande pour circuler sur le territoire de la municipalité d'Huberdeau dans le cadre de leur randonnée de vélo « Une Route Sans Fin » qui se tiendra le 2 juin 2016;

ATTENDU QUE la municipalité d'Huberdeau n'a pas de travaux de prévus durant cette période et qu'elle est favorable au passage sur son territoire des cyclistes lors de cet évènement;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Gabriel Dagenais et résolu.

Qu'autorisation est donnée au Centre jeunesse des Laurentides, dans le cadre de la randonnée de vélo « Une Route Sans Fin » de traverser le territoire de la municipalité d'Huberdeau.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 48-16
AVRIL EST LE MOIS DE LA JONQUILLE

CONSIDÉRANT QUE le cancer est la première cause de mortalité au Québec;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer travaille à sauver plus de vies;

CONSIDÉRANT QUE grâce à des milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, la Société canadienne du cancer lutte pour prévenir plus de cancers, permettre aux chercheurs de faire plus de découvertes et aider plus de personnes touchées par la maladie;

CONSIDÉRANT QUE nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public;

CONSIDÉRANT QUE près de la moitié de l'argent investi dans la recherche sur le cancer par les organismes de bienfaisance provient de la Société canadienne du cancer;

CONSIDÉRANT QUE les personnes touchées par le cancer peuvent se concentrer sur leur guérison et avoir une bonne qualité de vie grâce à l'aide offerte par la Société canadienne du cancer;

CONSIDÉRANT QUE le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et d'activités qui feront une différence dans la vie des patients atteints de cancer et dans la lutte contre la maladie;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pendant le Mois de la jonquille pour les personnes touchées par le cancer et à contribuer au combat contre cette maladie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Émilie Martel et résolu.

DE DÉCRÉTER que le mois d'avril est le Mois de la jonquille.

QUE le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 49-16

DEMANDE DE SUBVENTION / PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL (PAARRM)

Il est proposé par monsieur le conseiller Louis Laurier et résolu.

Qu'une demande de subvention de 75 000\$ soit faite dans le cadre du programme d'amélioration du réseau routier municipal pour des travaux de reconstruction (pulvérisation d'asphalte, pose de ponceaux, creusage de fossé, épandage de gravier, nivelage, asphaltage) de la chaussée sur le chemin du Lac-à-la-Loutre.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 50-16

REDDITION DE COMPTE 2015

ATTENDU QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 120 693\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2015;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QU'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'Annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété.

POUR CES MOTIFS, il est proposé par madame la conseillère Danielle Hébert et résolu.

Que la municipalité d'Huberdeau informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 51-16

OCTROI D'UN MANDAT AU VÉRIFICATEUR POUR LA REDDITION DE COMPTES RELATIVE AU PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL

Il est proposé par madame la conseillère Danielle Hébert et résolu.

Que la société de comptables professionnels agréés, Dignard Ethier CPA inc., est mandatée pour effectuer la reddition de comptes relative au programme d'aide à l'entretien du réseau routier local pour l'année 2015.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 52-16

DEMANDE D'ENTRAIDE AUTOMATIQUE POUR LE SERVICE INCENDIE AVEC LA VILLE DE MONT-TREMBLANT LORS DE FEU DE BÂTIMENT CONFIRMÉ

ATTENDU QUE durant la semaine, du lundi au vendredi entre 9 heures et 17 heures, le service incendie Huberdeau-Montcalm, ne dispose pas des effectifs nécessaires à l'atteinte du nombre de pompiers nécessaires pour combattre un incendie, tel que requis par le schéma de couverture de risque;

ATTENDU QUE le service incendie de la Ville de Mont-Tremblant est disposé à offrir une entraide automatique durant cette période;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Francois Perrier et résolu.

Que le conseil de la municipalité d'Huberdeau autorise M. Hugues Jacob, directeur général de la municipalité de Montcalm responsable du service incendie Huberdeau/Montcalm à présenter une demande d'entraide automatique à la Ville de Mont-Tremblant pour une entraide automatique du lundi au vendredi entre 9 heures et 17 heures lors de feu de bâtiment confirmé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 53-16

PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC LA SÛRETÉ DU QUÉBEC CONCERNANT LA VÉRIFICATION D'ANTÉCÉDENT CRIMINEL POUR LE SECTEUR VULNÉRABLE

Il est proposé par monsieur le conseiller Louis Laurier et résolu.

Que madame Guylaine Maurice, directrice générale/secrétaire-trésorière est désignée pour signer le protocole d'entente avec la Sûreté du Québec en ce qui concerne la vérification d'antécédents criminels de tous les bénévoles, travailleurs de la municipalité, qui pourrait être en contact avec une personne vulnérable tel que défini dans le protocole d'entente, celle-ci aura également la responsabilité d'identifier convenablement au moyen d'une pièce d'identité avec photo, toutes les personnes qui consentiront à la vérification de leur antécédent criminel par la Sûreté du Québec.

Que madame Karine Maurice-Trudel, directrice générale/secrétaire-trésorière adjointe agira comme substitut en l'absence de la directrice générale pour accomplir les fonctions reliées aux demandes de filtrage.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 54-16

ADHÉSION DE LA MRC DES LAURENTIDES À LA COUR MUNICIPALE DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS

ATTENDU QUE la MRC des Laurentides a manifesté son intention d'adhérer à l'entente concernant la cour municipale commune de Sainte-Agathe-des-Monts ;

ATTENDU QUE cette entente oblige toutes les municipalités à autoriser ces adhésions par résolution de leur conseil ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par madame la conseillère Danielle Hébert et résolu.

Que le conseil de la municipalité d'Huberdeau accepte l'adhésion de la MRC des Laurentides à l'entente concernant la cour municipale commune de Sainte-Agathe-des-Monts.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 55-16

RENCONTRE BIBLIOTHÈQUE

Il est proposé par madame la conseillère Émilie Martel et résolu.

Que Mme Carole Lachance, responsable de la bibliothèque est autorisée à se rendre à la bibliothèque centrale le 14 mars prochain pour effectuer la rotation des livres.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 56-16

BIBLIOTHÈQUE ÉCOLE ARC-EN-CIEL

CONSIDÉRANT QU'il est de la responsabilité de la municipalité d'appuyer et de soutenir son école de quartier;

CONSIDÉRANT QU'en 2014 de par sa résolution numéro 125-14 la municipalité avait mentionné son intérêt à accommoder la commission scolaire, par le prêt d'un local;

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la municipalité d'Huberdeau désire appuyer le conseil d'établissement de l'école Arc-en-Ciel d'Huberdeau dans sa démarche afin de faire reconnaître la bibliothèque municipale comme « la bibliothèque officielle de l'école »;

CONSIDÉRANT QUE ce service est déjà offert et entièrement mené par des bibliothécaires bénévoles qui font la gestion des emprunts, la tenue d'activités adaptées à chaque niveau ainsi que l'achat de livres pertinents pour le scolaire et le préscolaire depuis quelques années, et que ce service est très apprécié des élèves et des enseignants;

CONSIDÉRANT QUE ceci permettrait à l'école de libérer un local, d'augmenter sa capacité d'accueil à 116 élèves, d'atteindre les critères du ministère de l'Éducation et de faire des économies;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Danielle Hébert et résolu.

Que le conseil de la municipalité d'Huberdeau informe la Commission scolaire des Laurentides qu'il est en accord avec le comité d'établissement afin de faire reconnaître la bibliothèque municipale comme « la bibliothèque officielle de l'école Arc-en-Ciel et qu'il désire poursuivre cette offre de services et la rendre officielle.

Que le conseil est ouvert à toutes discussions afin d'accommoder le mieux possible l'école.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 57-16
DÉPÔT RAPPORT TRIMESTRIEL

Il est proposé par monsieur le conseiller Gabriel Dagenais et résolu.

Que le rapport trimestriel déposé en date du 29 février 2016 soit accepté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 58-16
NOMINATIONS ET RADIATIONS DE POMPIERS

Il est proposé par monsieur le conseiller Louis Laurier et résolu.

D'embaucher monsieur Philippe Brosseau en tant que pompier affecté à la caserne d'Huberdeau et messieurs Kyle Smith et Miguel Dupuis affectés à la caserne de Montcalm.

De radier les noms de messieurs Martin Prévost et Greg Widdisson de la liste des pompiers affectés à la caserne d'Huberdeau et monsieur David Provost de la liste des pompiers affectés à la caserne de Montcalm, ceux-ci ayant informé leurs supérieurs qu'ils ne désiraient plus faire partie de la brigade.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 59-16
FONDATION TREMBLANT

Il est proposé par madame la conseillère Émilie Martel et résolu.

Que le conseil autorise l'achat de deux billets au coût de 95\$ chacun pour la participation à la réception-cocktail/encan de la Fondation Tremblant qui se tiendra le 26 mars 2016, au Fairmont Tremblant. Mesdames Évelyne Charbonneau et Danielle Hébert sont mandatées pour représenter la municipalité lors de cet événement. Les frais de déplacement sont remboursables sur présentations de pièces justificatives.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 60-16
LEVÉE DE LA SESSION

Il est proposé par monsieur le conseiller Louis Laurier et résolu;

Que la session soit levée, il est 20h39.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

Karine Maurice-Trudel,
Directrice générale/secrétaire-trésorière adjointe.

Je, Évelyne Charbonneau, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Évelyne Charbonneau,
Mairesse.